

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 22 Procurations : 5 Absents : 2 Votants : 27 Pour : 27</p>	<p>L'an deux mille seize, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 12 décembre 2016</p> <div data-bbox="1070 376 1433 517" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>REÇU LE : * 22 DEC. 2016 *</p> </div>
<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Corinne CORDELIER, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Marie-Ange KOFFEL à Geneviève FABRE, Philippe RIBET à Frédérique LAURENS, Bruno BENOIST à Alain PACE.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Frédérique LAURENS</p>	
<p align="center"><b>N° 4402</b></p> <p align="center"><b><u>OBJET</u></b></p> <p align="center"><b>Remplacement des cellules photopiles par des horloges astronomiques dans les coffrets de commande d'éclairage</b></p>	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à la demande de la commune, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante (5BS742) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Principe de réglage : Extinction 15 minutes avant le lever du soleil et allumage 15 minutes après le coucher du soleil.</li> <li>➤ Dépose des cellules à photopiles existantes et remplacement par des horloges astronomiques dans les coffrets P31A Lardit, P60 Bugadiere, P1 Castelet, P33A Salvignol, P43 Jardins du Tucol, P8 Saudrune.</li> <li>➤ Réglage de l'horloge existante au P37 Monicard, pour synchronisation sur toute la zone "centre" traitée.</li> </ul> <p>Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :</p> <p>TVA (récupérée par le SDEHG) : 901 € Part SDEHG : 3.326 € Part restant à la charge de la commune (Estimation) : <b>1.490 €</b> Total : 5.717 €</p> <p>Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approuve</b> le projet présenté.</li> <li>• <b>S'engage</b> à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant ci-dessus</li> </ul>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : <b>2 2 DEC. 2016</b></p> <p>Affiché le : <b>2 3 DEC. 2016</b></p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 20 décembre 2016</p> <p align="right"><b>Le Maire, Alain PACE</b></p> <div data-bbox="1070 1839 1385 2078" style="text-align: right;"> </div>